

Les Le Pen, une famille d'assistés... parlementaires

Le conjoint de Marine, sa sœur et son ex-belle-sœur ont bien vécu, au Parlement européen.

La cheftaine du Front dénonce la droite du fric, la gauche du fric, mais pas l'extrême droite du fric...

UN conjoint assistant parlementaire, un gros salaire, des petites cachotteries... Cela ne vous rappelle rien ? Non, il ne s'agit pas de Fillon, mais de Marine Le Pen. On comprend pourquoi elle n'a pas trop envie de s'attarder sur sa propre politique d'embauche familiale et se montre d'une discrétion de violette sur les exploits du candidat LR.

Le 27 janvier, alors qu'elle est en campagne à Denain, sur ses terres du Nord, des journalistes de BFMTV lui tendent un micro dans l'arrière-salle en ébullition d'un bistrot et l'interrogent sur cette casserole : l'embauche de son compagnon, Louis Aliot, à ses côtés au Parlement européen. Mediapart avait raconté en 2013 cette belle histoire qu'il n'est visiblement pas bon de rappeler en 2017. Devant ses partisans et la caméra, la Marine lâche alors ce vilain bobard : « On s'est connus au Front national, on faisait tous les deux de la politique ensemble. Ah, j'ai peut-être eu le malheur de tomber amoureuse de mon assistant parlementaire ! Je suis désolée, mais c'est comme ça... » Et d'envoyer gentiment paître le confrère de BFMTV, en lui demandant s'il a « une autre question désagréable » de ce genre...

Mi-temps juteux

Problème : réélue députée aux européennes le 14 juillet 2009, la Marine embauche, deux ans plus tard – le 1^{er} juillet 2011 –, le vice-président du FN et élu du conseil régional du Languedoc-Roussillon. Aliot est bel et bien son compagnon. La preuve : le 20 juin 2010, les deux tourtereaux ont créé à parts égales la SCI



Palouma pour acquérir leur villa de Millas, dans les Pyrénées-Orientales. D'ailleurs, tout le monde connaît leur idylle : dans les journaux, Aliot est présenté comme le « conjoint » ou le « compagnon » de la patronne. Pour sa douce, il sera « assistant local ». Avec des obligations minimales. Il n'est pas contraint de vivre à Bruxelles ni de pointer au Parlement. Il est censé assister la députée dans sa « circonscription ». Et, comme il n'y a pas de permanence obligatoire non plus, difficile de cerner l'effectivité du boulot de l'amoureux ! Miracle de cette Europe : l'assistant Aliot est basé dans son fief de Perpignan, alors que sa députée Le Pen est élue de la circonscription du... Nord-Ouest. Pour ce grand écart qui force le respect, le fidèle second est correctement dédommagé : 5 006 euros brut par

mois, mais pour un travail à mi-temps. On ne badine pas avec la rémunération, au Front !

Excès de pudeur, sans doute, dans aucune de ses biographies Aliot ne fait état de son activité d'attaché parlementaire. Pas même lorsqu'en 2012 il travaille d'arrache-pied comme directeur opérationnel de la campagne de Marine Le Pen à la présidentielle. L'Olaf, l'organisme antifraude de l'Union européenne, tousse lorsque Mediapart révèle l'embauche du cher et tendre, car, à l'Assemblée de Strasbourg, il est précisément interdit de recruter son conjoint. Marine Le Pen argumente alors : avec Aliot, ils ne sont ni mariés ni pacsés, et, précise-t-elle, il ne s'agit pas d'« une relation stable » (laquelle va bien depuis, que l'on se rassure). Devant l'incrédulité générale, la présidente du FN s'en tire

finalement avec ce compromis : Aliot ne finira pas la mandature, et le Parlement passe l'éponge. Aliot affirme au « Canard » qu'il n'y a pas eu de « deal », mais il est bien parti fissa à l'été 2013.

Frangine bien au chaud

Mais, outre le père, Jean-Marie, après la fille et le gendre, le clan Le Pen s'est occupé de caser la sœur. En 2009, le Menhir demande à son vieux compagnon Gollnisch de mettre au chaud sa fille Yann. Ses désirs sont des ordres, et Yann est embauchée pour six mois à la fin de la mandature 2004-2009, puis pendant la suivante (2009-2014), à l'exception de quelques mois. Un joli pactole à l'actif de la deuxième fille Le Pen, puisque Yann a été embauchée pour 7 000 euros brut par mois, dans la plus grande discrétion.

Le tableau serait incomplet si l'on omettait Catherine Griset, fidèle collaboratrice de la présidente et assistante au Parlement européen de décembre 2010 à février 2016. Pas une forcenée du boulot non plus : selon les relevés de l'administration européenne, elle a travaillé trois heures en trois mois en 2014. Pour se défendre, elle a expliqué à « L'Obs » que nombre de ses heures n'avaient pas été comptabilisées car elle « rentrait par le parking » du Parlement. Pas dupe, Bruxelles réclame 298 497 euros à Marine Le Pen. Petit rappel : Catherine Griset, c'est l'ex-belle-sœur de Marine Le Pen, la sœur d'Eric Iorio, son ex-mari.

Le FN, c'est « les Français d'abord » mais la famille avant...

**Anne-Sophie Mercier
et Christophe Nobili**